



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline Professional Series™ HD DSL.SYST.COMPL.  
TRAITEMENT POUR CARBURANT DIESEL

Code du produit : VE55340

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : TJW5-T6MD-G00Q-G67T

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Carburants et additifs pour carburants

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global  
Operations  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec  
le CSR local

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDS@valvolineglobal.com

Société : Credimex AG  
Untere Gründlistrasse 7  
CH-6055 Alpnach  
Suisse

Téléphone : Tel +41 41 666 29 49

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H312: Nocif par contact cutané.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH044 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

### Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler  
immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

ETHYLHEXYL-2 NITRATE

Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

Hydrocarbons C10, Aromatics, > 1% Naphtalene

ETHYLHEXANOL-2

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
ETHYLHEXYL-2 NITRATE	27247-96-7 248-363-6 01-2119539586-27- xxxx	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Aquatic Chronic 2;	>= 60 - < 70



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

		H411 EUH044, EUH066	
Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	Non attribuée 926-141-6 01-2119456620-43-xxxx	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 25 - < 40
Hydrocarbons C10, Aromatics, > 1% Naphtalene	Non attribuée 01-2119463588-24-xxxx	STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 2,5 - < 5
ETHYLHEXANOL-2	104-76-7 203-234-3 01-2119487289-20-xxxx	Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 1 - < 2,5
Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromatic (2-25%)	Non attribuée 01-2119458869-15-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 2,5
NAPHTHALENE	91-20-3 202-049-5 601-052-00-2 01-2119561346-37-xxxx	Acute Tox. 4; H302 Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 533 mg/kg	>= 0,5 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Risques : Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.  
Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
ETHYLHEXANOL-2	104-76-7	VME	1 ppm 5,4 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire: Occupational Safety and Health Administration, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.				
		TWA	1 ppm 5,4 mg/m3	2017/164/EU
Information supplémentaire: <b>Indicatif</b>				
NAPHTHALENE	91-20-3	VME	10 ppm 50 mg/m3	CH SUVA
Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il				



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Cancérogène, Catégorie 3, National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration			
	TWA	10 ppm 50 mg/m3	91/322/EEC
Information supplémentaire: <b>Indicatif</b>			

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
NAPHTHALENE	91-20-3	1-Hydroxypyrene: 3,5 µg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail	CH BAT

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide  
Couleur : brun  
Odeur : type hydrocarbure



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	< -20 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	> 190 °C
Inflammabilité	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	75 °C
Température de décomposition	:	> 100 °C
pH	:	Non applicable
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	< 6 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,905 gcm <sup>3</sup> (15 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

---

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	Donnée non disponible
		Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides  
alcalis  
Plomb  
Oxydants forts  
agents réducteurs forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

##### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 756,09 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 16,25 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.664 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

##### **Composants:**

##### **ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : (Humaine): Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : (Humain): Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : (Humain): Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

##### **Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

##### **ETHYLHEXANOL-2:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 3.290 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 3.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **NAPHTHALENE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris, mâle): 533 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
  
Estimation de la toxicité aiguë: 533 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0,4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,0 g/kg  
  
DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.500 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Souris, femelle): 710 mg/kg  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
  
DL50 (Souris): 150 mg/kg  
Voie d'application: Intrapéritonéal  
  
DL50 (Souris, mâle): 533 mg/kg  
Voie d'application: par voie orale (gavage)

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Produit:**

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

### **Composants:**

#### **ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

gerçures de la peau.

### **Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:**

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Hydrocarbons C10, Aromatics, > 1% Naphtalene:**

Evaluation : Légère irritation passagère

Résultat : Légère irritation passagère

### **ETHYLHEXANOL-2:**

Evaluation : Irritant pour la peau.

Résultat : Irritant pour la peau.

### **Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromatic (2-25%):**

Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **NAPHTHALENE:**

Résultat : Légère irritation passagère

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

### **Composants:**

#### **ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

### **Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:**

Résultat : Légère irritation passagère

### **Hydrocarbons C10, Aromatics, > 1% Naphtalene:**

Evaluation : Légère irritation passagère

Résultat : Légère irritation passagère



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

### **ETHYLHEXANOL-2:**

Evaluation : Gravement irritant pour les yeux  
Résultat : Gravement irritant pour les yeux

### **Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromatic (2-25%):**

Résultat : Pas d'irritation des yeux

### **NAPHTHALENE:**

Résultat : Légère irritation passagère

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406

#### **Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:**

Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

---

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **NAPHTHALENE:**

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves insuffisantes d'effets cancérogènes lors d'études sur l'inhalation effectuées sur des animaux (oral).

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures C10, Aromatiques, > 1% Naphtalene:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **ETHYLHEXANOL-2:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **Composants:**

#### **Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatiques:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Hydrocarbures C10, Aromatiques, > 1% Naphtalene:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, iso-alkanes, cyclique, aromatique (2-25%):**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

**Composants:**

**Hydrocarbures, C11-C14, n-alkanes, iso-alkanes, cyclique, aromatique (2-25%):**

Remarques : Peau

Remarques : Système nerveux central

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Composants:**

**ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 12,6 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 3,22 mg/l  
Point final: Inhibition de la croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### Hydrocarbons, C11-C14, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

### Hydrocarbons C10, Aromatics, > 1% Naphtalene:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 3 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### ETHYLHEXANOL-2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 28,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 39 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

aquatiques

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 11,5 mg/l  
Point final: Biomasse  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique

### **NAPHTHALENE:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,91 - 2,82 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,09 - 3,4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

#### **ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 310

#### **Hydrocarbons C10, Aromatics, > 1% Naphtalene:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Biodégradation: 57,95 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F  
Remarques: Difficilement biodégradable.

#### **ETHYLHEXANOL-2:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 68 %



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

Durée d'exposition: 17 jr  
Méthode: Essai de Sturm modifié

### **NAPHTHALENE:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

#### **Composants:**

#### **ETHYLHEXYL-2 NITRATE:**

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 5,24

#### **NAPHTHALENE:**

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 3,30

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

supplémentaire

l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADN : UN 3082  
ADR : UN 3082  
RID : UN 3082  
IMDG : UN 3082  
IATA : UN 3082

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(NITRATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE)
- ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(NITRATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE)
- RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

	L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (NITRATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE)
<b>IMDG</b>	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NITRATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE, )
<b>IATA</b>	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (NITRATE DE 2-ÉTHYLHEXYLE)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

<b>ADN</b>	: 9
<b>ADR</b>	: 9
<b>RID</b>	: 9
<b>IMDG</b>	: 9
<b>IATA</b>	: 9

### 14.4 Groupe d'emballage

<b>ADN</b>	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

<b>ADR</b>	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (-)

<b>RID</b>	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

<b>IMDG</b>	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods

### IATA\_P (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : 20.000 kg

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)  
Classe de pollution de l'eau : Classe A  
auto classification

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Carc.	:	Cancérogénicité
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2017/164/EU	:	Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
91/322/EEC	:	Directive 91/322/CEE de la Commission relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif
CH BAT	:	Switzerland. Liste des VBT
CH SUVA	:	Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2017/164/EU / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
91/322/EEC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
CH SUVA / VME	:	valeur moyenne d'exposition



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECL - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Informations internes : R0517851

#### Classification du mélange:

Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Acute Tox. 4	H312

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No.  
1907/2006

Valvoline Professional Series™ HD  
DSL.SYST.COMPL. TRAITEMENT POUR  
CARBURANT DIESEL

Version: 2.0

Date de révision: 26.12.2023

Date d'impression: 26/12/2023

---

Asp. Tox. 1

H304

Méthode de calcul

Aquatic Chronic 2

H411

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR